

## « Zéro risque routier dans le BTP », une campagne impactante et riche d'enseignements



Au printemps 2022, soutenu par la Direction Générale du Travail, la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière ainsi que ses partenaires, l'OPPBTP a mené une vaste campagne de sensibilisation, d'information et de communication dédiée au risque routier professionnel. Celle-ci avait pour objectif de fédérer l'ensemble des acteurs des branches Bâtiment et Travaux Publics pour sensibiliser et accompagner le plus grand nombre d'entreprises du secteur dans l'évaluation et la prise en compte de ce risque majeur. Un an après, l'Organisme tire un bilan positif de cette campagne, qui a incité les entreprises du BTP à se mobiliser et à passer à l'action. Elle a également permis de dresser un état des lieux du niveau d'avancée des entreprises et d'identifier les améliorations qui peuvent encore être réalisées.

Aujourd'hui, l'OPPBTP s'appuie sur ces enseignements pour lancer une nouvelle campagne en adéquation avec les besoins observés des entreprises et continuer à encourager la mise en œuvre d'actions de prévention adéquates.

### Une première campagne impactante...

Organisée du 9 mai au 30 juin 2022, la campagne « Zéro risque routier dans le BTP » avait pour objectif d'informer et de sensibiliser de très nombreux professionnels du secteur vis-à-vis de l'évaluation et de la prise en compte du risque routier professionnel. L'Organisme et ses partenaires ont mis à disposition une offre d'information et de services variée et largement utilisée par les entreprises. Ainsi, le site internet dédié, qui regroupait l'ensemble des ressources mises à disposition pour partager, sensibiliser et informer les équipes, a enregistré plus de 300 000 visiteurs. Plus de 3 000 personnes ont participé aux différents webinaires et réunions d'informations organisées en ligne et partout en France.

Au terme de la campagne, l'OPPBTP a réalisé une étude<sup>1</sup> avec Viavoice afin de mesurer son impact concret sur les entreprises du secteur. Celle-ci démontre tout l'intérêt d'une telle démarche de sensibilisation et d'accompagnement :

- ✓ **La campagne a majoritairement été perçue comme intéressante par les entreprises (79 % des entreprises interrogées).** 78 % des répondants estiment qu'elle leur permet de rester mobilisés sur le sujet du risque routier, et 66 % qu'elle est susceptible de faire évoluer les comportements de leurs équipes.
- ✓ **Elle a effectivement conduit les entreprises à passer à l'action, puisque près d'une personne interrogée sur deux (45 %) a mis en place des actions au sein de son entreprise à la suite de la campagne.** A titre d'exemple, 25 % ont utilisé les affiches mises à disposition dans leurs locaux et 19 % ont organisé des réunions d'information.

<sup>1</sup> Etude réalisée par Viavoice pour l'OPPBTP, en octobre 2022, auprès de 1 616 professionnels du BTP, destinataires des mails de sensibilisation de la campagne. 1 156 interviews ont été réalisées en ligne et 460 ont été effectuées par téléphone.

### ... et riche d'enseignements

La campagne a également été l'occasion de réaliser des diagnostics auprès de 1091 entreprises pour évaluer leur niveau de maturité en prévention du risque routier. Ces diagnostics ont mis en évidence le chemin déjà parcouru par les entreprises, mais également les améliorations qui peuvent encore être faites dans ce domaine. En effet :

- ✓ **Les entreprises sont globalement bien équipées, et très largement conscientes du risque routier professionnel.** 86 % des répondants déclarent intégrer le risque routier dans leur démarche d'évaluation des risques professionnels.
- ✓ **Néanmoins, les actions de sensibilisation sont encore trop rares.** Dans les deux années passées, 34 % déclarent avoir sensibilisé leurs salariés sur le risque professionnel dans sa globalité.
- ✓ **La préparation des trajets consiste majoritairement à choisir le mode de transport en fonction de la mission à réaliser (91 %), et à préparer son trajet et son itinéraire (76 %).** Les questions de la prise en main (vérification des charges, de l'éclairage, du gonflage des pneus...), du chargement et de l'arrimage sont plus occasionnelles
- ✓ **Enfin, presque personne n'éteint son téléphone au volant (90 %).** Les messages de prévention sur le sujet au sein des entreprises sont pour l'instant rares et peu efficaces. De plus, seuls 39 % des personnes interrogées mènent une politique de gestion des communications (proscrire le téléphone au volant, désactiver les notifications pendant la conduite...) auprès de leurs salariés.

### L'OPPBTP et les entreprises à nouveau mobilisés en 2023

Fort de l'adhésion des entreprises et des enseignements tirés, l'OPPBTP s'adosse une nouvelle fois à la semaine de la sécurité routière pour relancer sa campagne « Zéro risque routier dans le BTP », du 22 mai au 16 juin 2023.

Basée sur le même dispositif de communication, d'information et de sensibilisation qu'en 2022, celle-ci tirera les enseignements des diagnostics déjà effectués afin de se focaliser plus particulièrement sur les principaux axes de progrès identifiés que sont le chargement et l'arrimage ainsi que l'organisation des trajets et la sécurisation des communications.

Au programme :

- ✓ Le déploiement d'importants moyens de communication, avec la mise en place du site internet dédié [zerorisqueroutierBTP.fr](http://zerorisqueroutierBTP.fr) et de supports de communication dédiés : publications sur les réseaux sociaux, publicités, kits de communication...
- ✓ Une campagne d'information et de sensibilisation au risque routier professionnel, avec :
  - La mise à jour de la boîte à outils dédiée comprenant plus de 150 produits d'information : mémentos, solutions chantiers, questions/réponses, ouvrages, affiches...
  - L'organisation de trois webinaires de sensibilisation des conducteurs sur les sujets apparus comme étant susceptibles d'être améliorés en matière de prévention, et d'un webinaire rappelant le cadre juridique du risque routier afin de motiver plus particulièrement les chefs d'entreprise ;
  - La mise à disposition de nouveaux outils spécifiques : une formation chargement-arrimage, et de nouveaux modules de calcul d'arrimage et de vérification des véhicules disponibles sur l'application Check Chantier de l'OPPBTP ;
  - La mise en place d'un partenariat opérationnel spécifique avec la DISR et la SMA BTP pour assurer la promotion et le déploiement des formations.

## À propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTB) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantissant le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTB est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTB s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de 350 collaborateurs répartis dans 12 agences régionales, l'OPPBTB accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès**.

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTB propose des offres en présentielle et distancielles :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTB assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTB accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation 100% BTP** destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentielle et distancielles.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTB et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTB sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).



### SERVICE DE PRESSE

CLC Communications • 01 42 93 04 04  
Jérôme Saczewski • [j.saczewski@clccom.com](mailto:j.saczewski@clccom.com)  
Christelle Grelou • [c.grelou@clccom.com](mailto:c.grelou@clccom.com)  
Ingrid Jaunet • [i.jaunet@clccom.com](mailto:i.jaunet@clccom.com)  
Charlotte Breuil • [c.breuil@clccom.com](mailto:c.breuil@clccom.com)

### OPPBTB

Solange Delpech • 01 46 09 26 76  
[Solange.delpech@oppbtp.fr](mailto:Solange.delpech@oppbtp.fr)  
Jérôme Monteil • 01 46 09 26 54  
[Jerome.monteil@oppbtp.fr](mailto:Jerome.monteil@oppbtp.fr)